

Liberté Égalité Fraternité

Mauritanie

Améliorer la gouvernance démocratique par le renforcement des capacités de la jeunesse

Résumé d'évaluation - PISCCA 2019-058



Le MEAE publie les synthèses des évaluations des Projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA).

Contexte

Malgré une volonté politique nationale d'associer plus fortement les organisations de la société civile (OSC) dans les politiques publiques, ces dernières font face à plusieurs difficultés telles que : l'absence de structuration partenariale ou collective de la société civile ; la faible participation des jeunes dans leurs instances de gouvernance, ainsi qu'un manque de moyens de fonctionnement des structures pour les jeunes.

Depuis 2015, la France finance un dispositif d'appui aux OSC intitulé FAJR (« aube » en arabe) qui a permis de soutenir une cinquantaine d'initiatives associatives portées par une diversité d'acteurs. Ce nouveau FSPI s'inscrit dans la continuité de ce dispositif, en permettant d'accompagner de nouveaux projets de la société civile.

Objectifs et activités

Le programme FAJR a pour finalité **d'appuyer la société civile mauritanienne à accompagner l'expression et la participation de la jeunesse**. Il s'articulait autour de deux composantes :

- Soutenir financièrement des initiatives portées par des OSC (au moyen de deux appels à projet), ayant pour objectifs de : i/promouvoir la place des jeunes dans la cité; soutenir une politique communale dédiée à la jeunesse; ii/renforcer les capacités des jeunes pour qu'ils trouvent leur place dans la société; iii/mettre les jeunes en réseau pour construire des positions communes autour des questions de jeunesse.
- Renforcer les capacités des OSC bénéficiaires, consolider les dynamiques collaboratives et la cohésion entre les actions financées par ce programme.

Durée du projet: 24 mois (2019-2020) Montant accordé par le MEAE : 500 000 €

Thématique: appui aux sociétés civiles, jeunesse **Marqueur genre:** 1 (intégration significative du facteur genre)

Type d'évaluation : évaluateurs indépendants (Bureau d'études « Mohaba Consulting »)

Méthodologie : Revue documentaire, entretiens avec les OSC soutenues, les autorités locales, les bénéficiaires des projets (plus d'une soixantaine de personnes).

Principales réalisations

→ 30 projets soutenus sur différentes thématiques : art et culture (5); environnement et développement durable (3); engagement citoyen (6); renforcement de capacité des jeunes (6); promotion des nouvelles technologies et entrepreneuriat (5); promotion de l'égalité des genres (5).

Exemples de projets soutenus :

- Projet de l'Association pour l'appui des personnes handicapées et marginalisées : formation de 5 animateurs pour l'accompagnement psycho-social des bénéficiaires ; formation de 60 jeunes en matière de numérique ; mise en place d'un programme de formation en alphabétisation fonctionnelle (français et arabe) ; financement d'activités génératrices de revenus avec 20 jeunes en situation de mendicité ; organisation de 3 séances de sensibilisation sur les questions de citoyenneté et de handicap.
- Projet de l'Association pour la Culture Citoyenne et de l'Environnement en Mauritanie : 70 jeunes formés sur les métiers de cinéma et la réalisation des documentaires ; plus de 500 jeunes sensibilisés sur les risques de l'immigration clandestine ; réalisation de 5 documentaires sur divers thèmes concernant les jeunes ; mise en place d'une plateforme d'échange entre jeunes (« Rimtalent »).

Résultats de l'évaluation

Les évaluateurs font état d'un très bon niveau de pertinence du projet en raison notamment de : sa cohérence au regard des priorités nationales et locales envers la jeunesse; ses choix stratégiques qui ont privilégié le soutien à des initiatives portées par les jeunes en réponse aux besoins qu'ils avaient eux-mêmes identifiés; son périmètre géographique qui a permis de soutenir des jeunes issus des différentes communautés mauritaniennes dans plusieurs régions du pays. Tous les bénéficiaires ont fait état du bien-fondé du programme, qualifié par certains de «catalyseur» ou de « déclic pour la jeunesse», car il est le seul à s'ouvrir autant aux associations de jeunes mauritaniens sans distinction, arabophones et francophones.

En termes d'efficacité, les évaluateurs jugent les résultats satisfaisants aussi bien à l'échelle des initiatives soutenues (qui ont su atteindre leurs objectifs, à l'exception de 3 sur 30 qui ont connu des retards en partie liés à la crise sanitaire), qu'au niveau des finalités du programme dans son ensemble. Ils mettent en avant plusieurs résultats significatifs : un « éveil et une prise de conscience » des jeunes vis-à-vis de leur rôle dans la cité (selon leurs mots); une amélioration organisationnelle et structurelle des organisations des jeunes ; l'émergence d'une cohésion sociale entre les jeunes de différentes communautés et régions du pays ; une meilleure implication des jeunes dans les processus **décisionnels** grâce à la mise en place d'espaces de concertation (clubs, réseaux, conseil communal de jeunesse, conseil de concertation communal); la création d'opportunités d'emplois ou de création d'activités pour des jeunes ; l'émergence d'une culture citoyenne au sein des jeunes grâce aux synergies entre les associations et notamment sur des questions d'égalité femmes-hommes.

D'autre part, les activités liées au renforcement des capacités des OSC et à la mise en réseau ont contribué à l'autonomisation des jeunes. Leurs témoignages font état d'amélioration de leurs connaissances et capacités (organisation, management, communication, expression, gestion de projet). Les jeunes s'estiment majoritairement plus autonomes, aptes à s'exprimer dans l'espace public et à mener leurs initiatives sans soutien systématique.

L'évaluation constate également un bon niveau d'efficience en relevant plus particulièrement le respect des engagements et des délais (à quelques exceptions près), la qualité du suivi et de l'évaluation des initiatives par l'ambassade et le dynamisme des partenariats, qui a contribué à renforcer la performance du programme. Le formulaire très simple de sélection des initiatives a également été apprécié car il a permis d'améliorer les capacités des jeunes en

formulation et montage de projet dès la phase de sélection.

Globalement, les faiblesses du programme identifiées par les évaluateurs concernent : des contraintes financières liées à la sous-estimation de certaines dépenses (location de salles), l'absence de dédommagements pour le transport vers les formations et des délais de versement de la première tranche de subvention ; des difficultés d'obtention d'autorisations administratives nécessaires à certaines activités publiques ; la faiblesse des engagements de certaines autorités municipales ; des difficultés à mobiliser les filles sur les activités (nécessaire autorisation parentale).

L'approche participative du programme, le renforcement des compétences, l'appui à la structuration des associations, la visibilité donnée aux initiatives et aux résultats et le développement des partenariats notamment auprès des autorités locales, sont autant de facteurs susceptibles de faciliter la durabilité des effets du programme. Si des associations ont d'ores et déjà trouvé des relais aux initiatives financées par le programme, le maintien de la dynamique créée reste dépendant de la capacité des jeunes à poursuivre leur engagement, ainsi que de leur soutien par les autorités locales et les partenaires.

Recommandations

- 1. Poursuivre le programme FAJR pour mieux consolider les acquis et prolonger le soutien aux initiatives des jeunes :
- **Rehausser les budgets et allonger les durées** pour soutenir des initiatives de plus grande portée.
- Axes d'intervention à privilégier : formation des jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle ; partage d'expériences entres les jeunes de Nouakchott et ceux des autres régions ; autonomisation des filles ; initiatives de jeunes en milieu rural axées sur la promotion des droits humains ; initiatives portées par des jeunes en difficulté ; soutenir l'expérimentation par des accompagnements complémentaires aux formations.
- Thématiques promues par les jeunes et les acteurs locaux : la citoyenneté et la cohésion sociale et territoriale ; la création d'activités génératrices de revenus pour les filles ; la promotion des droits de la santé sexuelle et reproductive; l'éducation, la formation et l'insertion de jeunes en difficultés ; les activités sociales, culturelles, sportives et économiques ; la sensibilisation et la prévention sur la pandémie COVID.
- 2. Renforcer le partenariat avec les communes : améliorer l'information des communes et la concertation avec les OSC en amont du lancement des initiatives ; inciter les collectivités à cofinancer les initiatives et à approfondir leur dialogue avec les jeunes en créant des espaces de concertation ; outiller les OSC pour développer leurs partenariats avec les communes.